

Lettre aux amis de la police (et de la gendarmerie!)

20¹⁴ / 9
(VIII^e année)



Tardi © Casterman

Chers collègues et amis

Pas de *Lettre aux amis* depuis le 6 mars, certains d'entre vous m'ont fait l'amitié de s'en inquiéter : je vous dois des excuses. Diverses péripéties et obligations ne m'ont pas laissé le loisir de rédiger une *Lettre* terriblement chronophage mais que l'actualité chargée aurait pourtant largement justifiée

...

Pour ne pas accroître davantage le temps perdu, vous trouverez ci-dessous, de façon cursive : nouvelles des archives, de l'édition, réflexions diverses, le tout parfois un peu décalé chronologiquement et peu développé, veuillez m'en excuser.

Je profite de cette *Lettre* pour souhaiter la bienvenue aux nombreux nouveaux destinataires ... pour en savoir plus, je les invite à aller directement aux « FAQs » à la fin de celle-ci...

jmb

TRISTE NOUVELLE pour commencer

J'apprends aujourd'hui le décès de Jacques Delarue survenu le 14 septembre dernier.

Ce policier de devoir qui avait comme tel commencé sa carrière au GMR Limousin et avait été emprisonné comme résistant, avant de participer à des missions aussi diverses que la recherche des criminels de guerre ou la mission dirigée par Michel Hacq en Algérie contre l'OAS, aura été à la fois un témoin, un acteur (*L'OAS contre De Gaulle*, Fayard, 1981) et, ce qui nous importe avant tout, un historien dont l'honnêteté et la lucidité nous manqueront.

Toujours pillés, rarement cités, ses deux ouvrages pionniers sur *la Gestapo* (Fayard, 1962, réédition en format de poche en 2011 par Nouveau Monde éditions) et *Trafics et crimes sous l'Occupation* (Fayard, 1968) sans cesse réédités, traduits dans de nombreuses langues, ont ouvert la voie et restent des ouvrages de référence vers un travail plus que jamais nécessaire et un chantier immense sur une période particulièrement trouble et propice à tous les retournements, même les plus improbables (ce n'est pas pour rien que J. Delarue avait été le conseiller de Louis Malle pour *Lacombe Lucien*).

Aujourd'hui, l'ouverture des archives (mais J. Delarue avait pu en consulter beaucoup en sa qualité de policier) appelle de nouvelles études qui permettront d'approfondir, nuancer un travail d'une très grande richesse. Le meilleur moyen d'honorer la mémoire de Jacques Delarue.

BONNE NOUVELLE ?

L'ADN et les investigations scientifiques contemporaines auraient-ils permis d'identifier Jack the Ripper 125 ans après ?

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/royaume-uni-jack-l-eventreur-aurait-ete-identifie-07-09-2014-4115881.php>

Le plus surprenant de cette histoire ce sont les commentaires suscités...

ARCHIVES

Le printemps et l'été ont été chauds : qu'il s'agisse de Fontainebleau fermé pour raisons de sécurité, des Archives de la PP auxquelles *le Canard enchaîné* a consacré un article, des commémorations diverses (1914, 1944...) ou des « archives » de Vassily Mitrokhin ouvertes au public à Cambridge. Vous trouverez ci-dessous de nombreux liens pour vous permettre de retrouver ces épisodes que vous avez pu manquer :

Fermées depuis 5 mois, les Archives nationales de Fontainebleau ne sont pas prêtes de rouvrir...

<http://www.rfgenealogie.com/s-informer/infos/archives/archives-nationales-inquietude-apres-la-fermeture-du-site-de-fontainebleau>

<http://www.larepublique77.fr/2014/06/06/les-archives-nationales-dans-le-flou-sa-directrice-sen-va-en-septembre/>

<http://www.lefigaro.fr/culture/2014/05/27/03004-20140527ARTFIG00020-archives-nationales-le-cahier-des-charges-etait-trop-lourd.php>

Nouvelles des APP : il semblerait, à en croire *Le Canard Enchaîné* (pdf ci-dessous), que les craintes exprimées à de multiples reprises dans cette *Lettre* en 2013 concernant le déménagement, les nouveaux locaux des archives de la PP, étaient plus que justifiées. Si les faits évoqués sont exacts, les pertes seraient irréparables :



archivesPP.PDF

Les « papiers Mitrokhin » sont désormais consultables à Cambridge :

<http://www.bluewin.ch/content/bluewin/fr/infos/science/2014/7/le-lexique-de-l-espionnage-du-kgb--des-archives-rendues-publique.html>

http://www.lemonde.fr/europe/article/2014/07/07/les-cambridge-five-l-ivresse-des-espions-russes-en-angleterre_4452771_3214.html

Irlande/DDR = la délicate question de l'accès aux dossiers de la répression

<http://www.thedetail.tv/issues/304/germanys-past/secrets-in-the-files-how-one-country-opened-the-book-on-its-divisive-past>

Guerre 14-18 :

<http://geopolis.francetvinfo.fr/les-archeologues-sur-le-front-de-la-guerre-de-14-18-28091>

<http://www.siliconrepublic.com/innovation/item/19684-great-war-archive-to/>

Affaire Dreyfus :

<http://www.ladepeche.fr/article/2010/12/09/966523-tarbes-affaire-dreyfus-documents-inedits.html>

Archives de Moscou inattendues :

<http://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2014/06/27/bibliotheque-moscou-porno-erotique-union-sovietique>

Les archives de J. Vergès concernant le procès Barbie :

<http://www.archimag.com/archives-patrimoine/2014/06/23/proces-barbie-archives-jacques-verges-vendues>

Les péripéties d'un service d'archives sous l'Occupation : Lorient

<http://alma.hypotheses.org/1016>

Archives diplomatiques : un déménagement de Nantes à La Courneuve ?
<http://www.ouest-france.fr/les-archives-diplomatiques-menacees-de-transfert-62686>

Le « bibliothécaire » d'Al Quaida :
<http://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2014/05/30/huit-ans-de-prison-pour-le-biblioth%C3%A9caire-documentaliste-al-quaida>

Archives militaires à Pau : 29 millions de dossiers à l'étroit, mais consultables
<http://www.sudouest.fr/2014/05/20/les-archives-valorisees-1560375-4344.php>
<http://www.larepubliquedespyrenees.fr/2014/04/05/caserne-bernadotte-a-pau-les-archives-militaires-a-l-etroit,1188484.php>

Archives judiciaires des années de plomb en Italie :
<http://www.courrierinternational.com/article/2014/04/23/secret-leve-sur-le-terrorisme-des-annees-de-plomb>

Rétrocession Belgique/Allemagne :
http://www.rtb.be/info/societe/detail_la-belgique-va-rendre-des-caisses-d-archives-a-l-allemand?id=8226090

ACTUALITÉ LÉGISLATIVE OU RÉGLEMENTAIRE

Police, ordre public et sécurité civile

- [Arrêté du 2 juillet 2014 modifiant l'arrêté du 12 août 2013 portant organisation de la direction générale de la gendarmerie nationale](#)

Défense

- [Décret n° 2014-833 du 24 juillet 2014 relatif à l'inspection des services de renseignement](#)

[Le décret a pour objet la création d'une inspection des services de renseignement placée auprès du Premier ministre. Elle exercera des missions de contrôle, d'audit, d'étude, de conseil et d'évaluation à l'égard des services de renseignement et de l'académie du renseignement.]

Quelques OUTILS UTILES voire INDISPENSABLES

1•En ces temps de recul de l'orthodoxie de la langue et de la graphie :

<http://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire>

<http://www.lebonusage.com/login>

2•La mise en ligne d'un outil indispensable et d'un travail pharaonique :

la "base Davido - séries générales" sur le site Criminocorpus.

<https://criminocorpus.org/statistiques/>

<https://criminocorpus.org/davido/>

"La mise en ligne proposée par l'équipe de Criminocorpus (Bruno Aubusson de Cavarlay, Bertrand Bordage, Marc Renneville et Sophie Victorien) permet d'accéder facilement aux séries de la base DAVIDO. Elle a pour principe la navigation dans les tableaux de séries présentes dans la base, en conservant le mode d'exposition du document imprimé en 1989 : comme dans le Compte général, la consultation des tableaux permet de suivre la procédure pénale depuis le parquet jusqu'au prononcé des peines et à leur exécution. Ce travail a été effectué dans le cadre de l'ANR Sciencepeine (Projet ANR-09-SSOC-029). Par rapport à l'édition de 1989, chaque série a été enrichie d'une représentation graphique. Il en a été de même pour tous les tableaux permettant ce mode de visualisation. Surtout, les informations nécessaires à la compréhension des données sont présentes sur la page des tableaux et séries ou facilement accessibles par des liens. L'important travail technique réalisé à cette fin redonne donc vie non seulement à ces tableaux de chiffres mais à la démarche de la construction de la base elle-même." (extrait de l'avant-propos 2014)

"André DAVIDOVITCH, avait pris l'initiative de cette reconstitution dès la fin des années 1960 au moment de l'apparition de l'informatique dans les sciences humaines. Après une interruption des opérations indépendante de sa volonté, il nous remit le résultat des premiers travaux faits sous sa direction et émit le vœu de nous les voir poursuivre jusqu'à leur terme. Nous avons donc à cœur d'associer son nom à celui des auteurs en le rappelant dans le titre de la base de données en cours de réalisation. Choisir pour cela le surnom que tous utilisaient par affection est pour nous une réponse bien insuffisante à la crainte qu'il avait de ne figurer parmi les auteurs qu'à titre posthume." (extrait de l'avant-propos, 1989)

3•La presse ancienne à portée de souris :

<http://www.medias19.org/>

Lancé en 2011, *Médias 19* est consacré à l'étude de la culture médiatique au 19^e siècle et en tout premier lieu au journalisme. Le site propose la réédition annotée de textes d'époque,

de corpus d'articles, de fictions ou d'essais, qui portent sur le journalisme (section « Éditions »). Il publiera progressivement la première édition d'un dictionnaire des journalistes francophones du 19^e siècle (section « Notices biographiques »). Il offre enfin l'accès à des publications scientifiques portant sur tous les aspects de la culture médiatique, rédigés par des spécialistes (section « Publications »).

Commémorations...

Savoir ? Croire ? Agir ?

On le sait, mais on en a encore eu de multiples confirmations ces derniers mois : la commémoration n'est pas plus la connaissance que la mémoire n'est l'histoire.

De la commémoration du génocide des Tutsis* (ne pas manquer l'exposition au Mémorial de la Shoah, 17, rue Geoffroy l'Asnier, 75004), à celle de la libération de Paris, en passant par la « rafle » dite « du Vel d'hiv »... les tenants d'une histoire respectueuse des faits et les chercheurs de vérité ont eu l'occasion d'éprouver quelque malaise devant des discours officiels paralysés par les convenances et le souci du politiquement correct, malaise renforcé par la diffusion de documentaires télévisés (sur Fr2 et Fr3) caricaturaux à force de manichéisme (une exception : celui sur le martyr des Normands en juin/juillet 1944) et les articles d'un grand journal du matin ressassant une histoire officielle et convenue dont on pensait qu'elle ne résisterait pas aux recherches actuelles et publications nouvelles...

Dans cinq ans peut-être ?

*À propos de la commémoration du génocide des Tutsis au Rwanda, je vous relaie ce message et ces questions de Fabrice Teicher. En ces temps où prolifèrent les « y a qu'à » et les « faut qu'on », les affirmations sans appel sur « qui savait quoi ? », ces remarques et l'extrait vidéo joint devraient nous amener à être très modestes et très humbles...

« Il y a 20 ans jour pour jour, le 7 avril 1994, démarrait le génocide des Tutsis du Rwanda.

Ce massacre systématique et planifié d'une population dont le seul crime est d'être née tutsi, a coûté la vie à près d'un million de personnes, hommes, femmes, enfants, assassinés jusque dans les écoles, les hôpitaux, les églises... en 100 jours.

Plus d'un an auparavant, au JT de 20H de Bruno Masure, la France entière était prévenue de ce qui allait se passer. Je vous invite à prendre 5 minutes aujourd'hui pour regarder cet extrait du J.T. du 28 janvier 1993, d'une lucidité désarmante

: http://www.dailymotion.com/video/xfdur3_plateau-jean-carbonare_news

L'objet de ce mail n'est pas de porter de jugement moral sur notre attitude ou celle de nos aînés devant ce cri perdu, mais, en ce jour de commémoration du génocide, de prendre le temps de se poser 3 questions :

- Maintenant que nous savons ce qui s'est passé, qu'aurions-nous pu faire ?
- Que faisons-nous face aux appels à l'aide d'aujourd'hui qui inondent nos journaux télévisés ?
- A quoi sert de savoir ? A propos de la Shoah, on a souvent dit que si le monde avait su ce qui passait, le génocide des juifs aurait pu être empêché. 50 plus tard, nous avons été informés d'un génocide en préparation.

Je n'ai pas de réponse, mais je continue de chercher. »

COLLOQUES, CONFÉRENCES, SÉMINAIRES...

L'INHESJ prépare un colloque pour le 11 décembre dédié au 25ème anniversaire de la création de l'IHESI (à suivre)

Les 1^{er} et 2 octobre, à Amiens : COLLOQUE INTERNATIONAL

PRISON ET PROBATION : SURVEILLANCES CARCÉRALES ET PARA-CARCÉRALES.

FRANCE, ITALIE, ANGLETERRE

AMIENS, LOGIS DU ROY

inscription auprès de : nathalie.deveze@u-picardie.fr

Dans la plupart des pays européens, l'augmentation de la population pénitentiaire depuis les années 1970, 1980 ou 1990 focalise l'attention de nombreux observateurs des prisons. Ce phénomène en cache un autre : l'augmentation, à un rythme souvent plus important, des populations prises en charge en milieu ouvert (probation) dans le cadre de mesures diverses, dites « alternatives » à la détention. La croissance du nombre de personnes sous main de Justice en milieu ouvert semble faire l'objet de moins d'attention. Surtout, il apparaît que les deux phénomènes sont souvent traités séparément.

Les traditions de recherche sur les prisons ont beaucoup examiné divers aspects de ce type d'institution. Nous savons beaucoup plus de choses que par le passé sur les surveillants de prison, l'organisation concrète des prisons et l'application des règles ; de même, nous connaissons mieux différents aspects de l'expérience carcérale, le système des privations et les moyens qu'inventent les détenus pour y résister. Du côté des mesures de probation, les travaux sont moins anciens et moins nombreux mais on note néanmoins un intérêt important pour le métier d'agent de probation ainsi que pour les évaluations de programmes variés de réduction de la récidive. On remarque par ailleurs une segmentation entre spécialistes de la prison et spécialistes des questions de probation.

Ce colloque vise à interroger cette séparation entre milieu ouvert et milieu fermé pour **penser ensemble prison et probation**.

Dans des perspectives critiques en sociologie, en science politique ou en criminologie, il s'agit d'examiner à nouveau les questions du contrôle et de la surveillance des auteurs d'infractions par les institutions pénales et para-pénales. La formulation et l'examen de ces questions prendront appui sur trois angles :

1/ Mettre en regard les flux démographiques avec l'évolution des définitions des délits, des crimes et des peines depuis les années 1970-1980. Le milieu ouvert alimente-t-il le milieu fermé (et réciproquement) ? Quelle est l'ampleur des conséquences de l'allongement des peines sur les populations suivies ou incarcérées ? Selon quels mécanismes les auteurs d'infraction circulent-ils entre milieu ouvert et milieu fermé ?

2/ Interroger la séparation entre prison et probation à travers les manières de surveiller et de contrôler les auteurs d'infractions. Quelles formes de circulations des pratiques, des savoirs et des professionnels en charge de la surveillance et du contrôle social peut-on établir ? Quelles différences selon les établissements ou selon les infractions ? On pense notamment aux domaines particuliers des infractions à la législation sur les drogues et sur les étrangers, qui ont fait l'objet d'une régulation importante (toujours plus punitive) en Europe ces trente dernières années.

3/ Inscrire la sélectivité des peines (selon les groupes de sexes, les origines sociales, les groupes ethniques) et les formes de surveillance et de contrôle dans des questionnements plus larges sur le genre, les rapports sociaux de classes et de race ?

Par la comparaison à l'échelle de trois pays (France, Angleterre, Italie), le colloque visera à mettre en perspective des tendances nationales afin de déceler des variations ou des similitudes (séquences temporelles, évolutions législatives, réformes institutionnelles, criminalisation des migrants et des mineurs) des manières de punir dans les sociétés contemporaines en Europe.

Le séminaire METIS de ScPo et Sébastien Laurent sur l'intelligence et le renseignement a repris :

Calendrier 2014

Lundi 20 octobre 2014 de 17h30 à 19h

* Séance 2

« Tracfin, service financier de la communauté française du renseignement »

Par Jean-Baptiste CARPENTIER

Directeur de Tracfin

Lundi 17 novembre 2014 de 17h30 à 19h

* Séance 3

« Quel renseignement économique et financier pour les entreprises ? »

Par Éric DELBECQUE

Chef du département sécurité économique, INHESJ

Lundi 15 décembre 2014 de 17h30 à 19h

* Séance 4

« La DNRED, service de renseignement douanier »

Par Jean-Paul GARCIA

Directeur de la DNRED

Lundi 19 janvier 2015 de 17h30 à 19h

* Séance 5

« La grande criminalité financière »

Par Jean-François GAYRAUD,

Commissaire divisionnaire, docteur en droit

Le calendrier du second semestre sera diffusé en fin d'année

Toutes les séances auront lieu de 17h30 à 19h00 au 1er étage du Centre d'histoire de Sciences Po (56 rue Jacob, 75006 Paris).

Le 10 octobre à Buren : un symposium sur les 200 ans de la Maréchaussée, aux Pays-Bas

Programma Marechausseegechiedenis

Een terugblik op haar verleden

Marechausseemuseum Buren, 10 oktober 2014

9.30 uur Ontvangst

10.00 uur Kolonel Jan Roede, cdt OTC Kmar, *Openingswoord*

10.15 uur Prof.dr.em. Clive Emsley (Open University, UK), *The Gendarmerie: a specific European model of policing*

11.00 uur Koffiepauze

11.00 uur dr Herbert Reinke (Technische Universität Berlin), *Military legacies in German policing: Gendarmerie, Sicherheitspolizei, Bundesgrenzschutz, Kasernierte Volkspolizei and others*

11.30 uur dr. Guus Meershoek (Politieacademie, Universiteit Twente), *The Koninklijke Marechaussee within Dutch politics and society*

12.00 uur Vragen en discussie

12.15 uur Lunchpauze

13.15 uur 1^e Ronde werkgroepen

Werkgroep 1: The Koninklijke Marechaussee and transnational police cooperation

Dr. Jonas Campion (Universite Catholique de Louvain, België), *Transnational policing or transnational police? Belgian gendarmerie between 1918 and 1957*

Tweede spreker

Werkgroep 2: De Koninklijke Marechaussee en de ordehandhaving

Dr. Ronald van der Wal (Politieacademie), *Militaire bijstand in de ordehandhaving tot aan WO I*

Dr. Michiel de Weger (Adviescentrum BVI), *De terugkeer van de Kmar in het politiebestedel in de jaren 70 en 80.*

Werkgroep 3: De Koninklijke Marechaussee en de grensbewaking

Drs. Frank Bethlehem (NIMH), *De Kmar op Schiphol*

Tweede spreker

Werkgroep 4: De Koninklijke Marechaussee en de vredesmissies

Dr. Jos Smeets (Politieacademie), *Majoor Thomson en de politieopbouwmissie in Albanie 1912-1914*

Luitenant-kolonel Elwin van der Molen (NLDA), *Politieopbouw in Uruzgan, Afghanistan*

15.30 uur Theepauze

15.45 uur 2^e Ronde werkgroepen

16.00 uur Afsluitende forumdiscussie, thema: *The future of the gendarmerie in Europe*

16.45 uur Slotwoord

17.00 uur Drank en hapje

« Les Rendez-vous de l'histoire » 2014

[le programme de la 17^e édition des Rendez-vous de l'histoire](#) qui se déroulera à

Blois du 9 au 12 octobre 2014.

Le 14 octobre séminaire de nos amis néerlandais de la Politieacademie



Voor aankondiging
Seminar 14 oktober 2

Conférence-débat, Samedi 18 octobre 2014, 10h - 13h, en présence d'acteurs de la recherche, du travail social, de la sécurité, de la justice et du soin.

9, rue Malher, Paris, 4^{ème}, bibliothèque du 6^{ème} étage (métro Saint-Paul)

La situation des prisons françaises à quelques semaines de l'échéance du 25 novembre 2014*

***Art. 100 de la Loi pénitentiaire du 24 novembre 2009 :** « Dans la limite de cinq ans à compter de la publication de la présente loi [25 novembre 2009], il peut être dérogé au placement en cellule individuelle dans les maisons d'arrêt au

motif tiré de ce que la distribution intérieure des locaux ou le nombre de personnes détenues présentes ne permet pas son application. Cependant, la personne condamnée ou, sous réserve de l'accord du magistrat chargé de l'information, la personne prévenue peut demander son transfert dans la maison d'arrêt la plus proche permettant un placement en cellule individuelle.

Le séminaire de D. Kalifa à l'Université Paris1 Panthéon – Sorbonne
Master « Histoire des sociétés occidentales contemporaines (XIXe-XXIe s.) »

Histoire des imaginaires (XIX^e-XX^e siècles)

Séminaire M2/doctorat du Prof. Dominique KALIFA

Mardi 17h-19h, Sorbonne, salle Picard

À noter sur vos tablettes la séance du Mardi 24 mars 2015 :

Valentin CHÉMERY (Paris 1, Centre d'histoire du XIXe siècle) : « Le métier de policier en contexte colonial : police et maintien de l'ordre en Algérie au XIXe siècle »

OUVRAGES ET ARTICLES

Sébastien Laurent *Atlas du renseignement. Géopolitique du pouvoir.* Paris, Presses de Sc. Po, 2014, 24€

Présentation éditeur

Le renseignement, dans sa double dimension intérieure et internationale, a longtemps relevé de la compétence exclusive de l'Etat. Mais à l'âge de la globalisation et de la souveraineté partagée, de nombreux facteurs - le développement des coopérations internationales, les changements géopolitiques liés à la fin de la guerre froide, la demande de transparence des sociétés post-démocratiques, le développement exponentiel des réseaux ainsi que la généralisation de l'accès à l'Internet - ont profondément bouleversé les conditions dans lesquelles s'exerce cette activité. En abordant les problématiques les plus contemporaines du renseignement dans leurs dimensions historiques, politiques, juridiques et éthiques, ce premier ATLAS DU RENSEIGNEMENT tente d'apporter une vision complète sur un sujet secret.

Christian Chevandier *Été 44. L'Insurrection des policiers de Paris.* Vendémiaire, 2014, 474p., 24 Euros.

Présentation éditeur

Le 19 août 1944, les policiers parisiens en grève s'emparent de la préfecture de police et en soutiennent le siège alors que la capitale est solidement tenue par les Allemands. Débordant les gaullistes et prenant de court les communistes, ils déclenchent ainsi l'insurrection qui s'étendra à toute la ville jusqu'à l'arrivée des Alliés. Combats sur les barricades, mission d'approvisionnement en armes, protection de la population, arrestations, déminage : c'est en civil et aux côtés des FFI que les policiers parisiens déploient leur savoir-faire. Paradoxe ? Ces hommes n'ont-ils pas été les serviteurs zélés de Vichy et des occupants pendant quatre ans, réprimant la Résistance et participant activement aux persécutions antisémites ?

Pour la première fois, grâce à une analyse exhaustive des parcours individuels des 152 policiers morts lors des combats, l'auteur dresse le portrait sociologique et politique de ces représentants de l'ordre ralliés à la Résistance dans des mouvements comme Honneur de la police ou Police et Patrie. Cet ouvrage situé à la confluence de l'anthropologie et de l'histoire nous entraîne dans un récit haletant tout en proposant une analyse riche et nuancée des événements qui ont précipité la Libération de la capitale.

Luc Rudolph, *Policiers rebelles. Une résistance oubliée : la police parisienne 1940-1944*, Paris, LBM éditions, 2014 (3^e édition, corrigée et augmentée), 483p, 27 Euros.

Présentation éditeur :

Des résistants dans la Police... Cette affirmation provoque parfois un brin de moquerie chez ceux qui croient connaître l'histoire. A Paris, la Police était aux ordres des Allemands ; les policiers étaient donc chargés des basses oeuvres : rafles des juifs, arrestations des résistants... C'est vrai, il y eut une infime minorité de policiers qui a collaboré avec zèle et une grande majorité qui a rempli passivement ses missions. Mais il y eut aussi - et surtout - un grand nombre de policiers qui s'engagèrent dans des réseaux ou s'opposèrent par des actes individuels. Cette résistance fut plus précoce (pour certains, dès l'été 1940), plus abondante et plus active qu'on l'imagine. Leurs actions de renseignement, de fourniture de faux papiers, de sabotage des enquêtes ont été d'une grande efficacité. Placés " dans la gueule du loup ", il leur fallait donner des gages et agir prudemment. Le châtiment de ceux qui furent pris était souvent sans appel. Autre fait historique méconnu : les policiers furent le coeur et le bras armé de l'insurrection parisienne d'août 1944. Pendant une semaine, des milliers d'agents sans uniforme ont harcelé et démoralisé l'ennemi, précipitant sa déroute et permettant l'arrivée glorieuse du général de Gaulle. Sans ces policiers-résistants, les FFI, trop faiblement armés, auraient sans nul doute été écrasés aux premiers temps des barricades.

Sur le même sujet :

Liaisons, n° 109-110 : « Policiers au combat, de l'occupation à la Libération », un numéro spécial pour commémorer le rôle des policiers parisiens dans la libération de la capitale. Belle iconographie.

Gilles Antonovicz, *Affaire Halimi. Du crime crapuleux au meurtre antisémite. Histoire d'une dérive*. Editions Nicolas Eybalin, 2014, 17€.

On doit déjà à cet avocat une analyse de référence, d'une grande lucidité, sur l'affaire d'Outreau (*La Faiblesse des hommes. Histoire raisonnable de l'affaire d'Outreau*, Max Milo, 2013) présenté dans une *Lettre* précédente. Il analyse et décrypte cette fois un autre fait divers crapuleux que les médias et la désinformation ont transformé. "Le livre de Gilles Antonowicz répond à toutes les questions, démolit les idées fausses et, avec une parfaite

honnêteté, scrute et analyse les noirceurs et les mystères de cette épouvantable affaire" (Philippe Bilger, avocat général au premier procès Fofana). Une lecture salutaire.

Claude Barbier, *Le maquis de Glières*, Paris, Perrin, 2014, 466 p., 24,50 Euros

Présentation éditeur :

Précédé par Charles de Gaulle (1944, 1948, 1960) et François Mitterrand (1994), Nicolas Sarkozy, par ses pèlerinages annuels à Glières entre 2007 et 2011, a largement contribué à populariser un lieu où se serait déroulée la " première bataille de la Résistance " (fin mars 1944) quelques semaines avant le Débarquement en Normandie. Une division allemande engagée, deux à trois cents morts allemands, autant de blessés, tel est le bilan qu'une certaine littérature présente de l'un des plus hauts faits de la Résistance à l'occupant allemand. Mais si la réalité démentait la légende ? Jusqu'à l'heure actuelle, aucune recherche sur cette " grande et simple histoire ", (André Malraux), n'avait été entreprise sur la base d'archives provenant tant de France, d'Allemagne, de Grande-Bretagne ou de Suisse que des États-Unis. La découverte de nombreux documents d'époque comme les entretiens conduits auprès des derniers témoins permettent de contester l'extravagance de certains bilans. Loin d'avoir été le théâtre d'un combat acharné, Glières se présente comme le rassemblement de jeunes hommes, essentiellement des réfractaires au STO, qui ont trouvé refuge sur un plateau enneigé afin de fuir la répression qui régnait en vallée. Cette concentration humaine sur le plateau de Glières amène Londres à lancer trois parachutages d'armes sur Glières. L'incapacité des forces vichystes à conclure le siège amène l'aviation puis les chasseurs alpins allemands à prendre les choses en main. Mais lorsque les Allemands prennent pied sur le Plateau, celui-ci est... vide ! Si le bilan humain de la " bataille " de Glières est modeste (un soldat allemand tué accidentellement, deux maquisards tués et un blessé), une répression particulièrement sévère succède à la dispersion du maquis et provoque une centaine de victimes résistantes. Glières est donc avant tout un crime de guerre, maquillé en victoire militaire par le gouvernement de Vichy et notamment par Philippe Henriot qui jamais n'évoque la moindre participation allemande. Par la voix de Maurice Schumann, les services du général de Gaulle - trompés par leur représentant en Haute-Savoie - répliquent en exagérant les pertes allemandes et en transformant les événements en véritable épopée guerrière. Au-delà de l'histoire d'un épisode de la Seconde Guerre mondiale, cette recherche, fruit d'une thèse soutenue en Sorbonne et dédiée à un maquis légendaire fait le point sur la création des maquis, leurs conditions d'existence, leurs soutiens, et la répression qu'ils ont subie. Elle décrypte également la mémoire d'un site qui, depuis près de soixante-dix ans, a suscité commémorations et visites officielles tout en engendrant une littérature qui a trop souvent privilégié les attraits de l'épopée sur les rigueurs de l'histoire.

De façon singulière, cet ouvrage tiré d'une thèse fondée sur un dépouillement impressionnant d'archives (pour beaucoup jamais consultées), a suscité un violent tir de barrage d'une clique hétérogène de gardiens du temple et chiens de garde, toutes couleurs et maisons confondues : une réaction significative des crispations mémorielles autour d'une Résistance qui, dans une perspective « nationale et idéologique » (voir plus loin), ne saurait incarner que le bien absolu et dont toute analyse scientifique et historique, donc forcément critique, ne saurait être autre chose que la remise en cause d'un idéal humaniste et désintéressé, voire l'apologie de ses ennemis et adversaires (Vichy, les nazis...) En d'autres termes, sortir de la doxa vous disqualifie moralement et fait de vous un « collaborateur », un féal de Vichy, un thuriféraire du nazisme... ce qui n'encourage guère, on en

conviendra, les chercheurs, jeunes ou moins jeunes, à s'aventurer sur un terrain miné et à nuancer voire à contredire – archives nouvelles à l'appui – les thèses en plomb de leurs maîtres et aînés qui constituent des références sacrées et figées pour l'éternité...

Lors même que les critiques les plus virulents du livre de Barbier affirment que sa thèse n'apporte rien de nouveau – de fait, dès 1992, Alain Dalotel avait montré qu'il n'y avait pas eu de combat et que la « bataille de Glières » était un mythe – on comprend mal leur indignation : serait-il inconvenant de réaffirmer aujourd'hui – avec d'autres archives et d'autres sources – ce fait révélé et connu de longue date ?

On lira à ce propos un article étonnant d'E. Conan – qu'on a connu plus inspiré – paru dans *Marianne* (n°884 daté du 23 mars 2014).

http://www.marianne.net/La-nouvelle-bataille-des-Glieres_a237718.html

On y apprend d'abord que plus que le livre et ses « révélations », ce serait l'auteur qui serait la cible des critiques, un auteur qu'un « membre du jury » de sa thèse (lequel ?) aurait, quelques mois après la soutenance, traité de « petit révisionniste insupportable ». On y découvre ensuite de curieux comportements universitaires : le président du même jury, aurait écrit au général Bachelet qui mène la cabale pour le comité des Glières : « Je regrette - beaucoup - d'avoir, lors de sa soutenance de thèse, cédé au forcing de son directeur de thèse, Olivier Wieviorka, qui en avait fait un de ses poulains. » Il se trouve que j'ai fait partie du jury de la dite thèse. Précision importante, les félicitations ne peuvent être accordées qu'à l'unanimité à l'occasion d'un vote à bulletin secret des membres du jury. Or, sans trahir le secret de ces délibérations, je n'ai pas souvenir que des pressions aient été exercées pendant ce vote sur le président ou tout autre membre, ni d'ailleurs d'avoir entendu un membre du jury évoquer le « révisionnisme » de l'auteur.*

L'article de *Marianne* traduit une détestation de l'Université, un mépris de Barbier et étonne par son hostilité à l'égard d'Olivier Wieviorka qui l'a dirigé. Il donne à coup sûr une vision consternante et déplorable de l'université et une image pitoyable d'universitaires qui n'ont pas le courage de leur opinion ou qui en changent au gré des vents commémoratifs. Mais il montre aussi – et c'est plus inquiétant – un refus indigné de mettre sur le même plan des crimes ou actes de barbarie en fonction de l'identité et de l'appartenance à tel ou tel camp de leurs auteurs et responsables. À propos d'un parallèle établi par Barbier entre deux crimes atroces, assortis d'actes de barbarie, l'un commis par des Allemands, l'autre par des « résistants » français, Eric Conan déplore et dénonce une dérive compassionnelle, « une lecture 'droits-de-l'homme' (sic), du seul point de vue des victimes, dans laquelle il n'y a plus ni héros ni responsables », un « arasement victimaire » (re-sic) qui traduit selon lui « une lecture de moins en moins nationale et idéologique de l'histoire » (il compare cette évolution à celle de l'historiographie de la guerre 1914-1918).

Curieusement, pour ma part, j'y verrais plutôt un progrès et un impératif tant j'ai pu mesurer les méfaits de la lecture – et de l'écriture ! – « idéologique et nationale » de l'histoire !

Des crimes et actes de barbarie seraient justifiés par le camp et la cause de leurs auteurs ? L'idéal qui les guiderait ? Les circonstances qui les entourent ? À ce train, on ne va pas tarder à réhabiliter les camarades

Staline, Iagoda, Iejov... et à présenter Iossif Djougachvili comme le meilleur défenseur de la démocratie et le rempart contre le fascisme !

1939 here we come ?

*Rappelons — et c'est fatigant de devoir sans cesse le faire — que le révisionnisme — à ne pas confondre avec le négationnisme — est une caractéristique ainsi qu'une qualité indispensable de tout travail historique dont l'auteur est amené sans cesse à préciser, réviser... une histoire qui est un effort vers la vérité et ne saurait donc rester figée : les découvertes archivistiques, les progrès de la connaissance, de nouvelles sources apportent précisions, nuances, nouvelles interprétations...

**Je ne suis pas sûr que les martyrs de la Résistance, les rescapés des camps... auraient donné leur adhésion et absolution aux « débordements » liés aux « convulsions de la Libération - alors que les actes de vengeance sont mal canalisés dans une Haute-Savoie libérée avant Lyon » comme l'écrit Conan. Rien ne justifie —au contraire — les atrocités commises à la Libération, en contradiction totale avec les idéaux de la Résistance... la vraie.

À propos du camarade Staline...

Dans le noir du roman...

...le très noir même (!) je recommande le dernier livre de Romain Slocombe, *Avis à mon exécuté* (Robert Laffont, 2014) : un roman, certes, mais sérieusement étoffé par des lectures et recherches de sources et archives parfaitement utilisées et mises à profit. Une descente aux enfers dans la période 1933-1941 et les crimes de Staline exécutés par les tueurs du NKVD, de la Loubianka à l'Espagne, en passant par Paris et Mexico...

Tout le récit tourne autour de l'exécution de deux amis, polonais, bolchéviques convaincus, membres de l'OGPU, mais qui, du fait de leur rupture avec Staline pendant la terreur et les purges sont condamnés à la fuite : Ignaz Reiss (Nathan Poretski) sera tué près de Lausanne en septembre 1937 et Viktor Krebnitsky (Shmerl Rubinfeld) en février 1941, à Washington. De Moscou à Paris, de l'Espagne aux Amériques, on y croise Orlov, Trotsky et son fils Sedov... et beaucoup d'autres et puis une belle galerie de tueurs souvent rattrapés par la machine qu'ils avaient contribué à alimenter.

Heureux romanciers : personne de les accusera des pires maux et de « révisionnisme » (sic)...

SUR LE NET :

La dernière newsletter de la société lyonnaise d'histoire de la police :



Newsletter_2014_3.
pdf

Un blog :

<http://antiracisme.blog.lemonde.fr/2014/05/28/lantiracisme-a-t-il-vraiment-echoue/>

Un autre blog, « Africa4 » de Libération avec un article très intéressant sur les usages de la biométrie :

<http://libeafrica4.blogs.liberation.fr/mon-blog/2014/08/biom%C3%A9trie-s%C3%A9curit%C3%A9-et-d%C3%A9mocratie.html>

Vers la suppression du corps préfectoral ???

<http://www.acteurspublics.com/2014/09/23/la-cour-des-comptes-critique-durement-la-gestion-des-prefets>

POSTE À POURVOIR, BOURSES et PRIX

Recrutement d'un enseignant-chercheur en criminologie

École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP)

* * *

L'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP), implantée à Agen (www.enap.justice.fr), recrute une ou un enseignant chercheur en criminologie, par voie contractuelle (CDD) pour un contrat de trois ans.

ANNONCE

L'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP), implantée à Agen (www.enap.justice.fr), recrute une ou un enseignant chercheur en criminologie, par voie contractuelle (CDD) pour un contrat de trois ans.

Conditions de travail

- Catégorie : A
- Corps : Fonctionnaire détaché, Contractuel
- Affectation : Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire 47000 AGEN
- Titre du poste : Enseignant-chercheur en criminologie
- Salaire annuel brut : entre 25k et 29k
- Durée du contrat : 3 ans

L'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP), implantée à Agen (www.enap.justice.fr), recrute une ou un enseignant chercheur en criminologie, par voie contractuelle (CDD) pour un contrat de trois ans.

Description du contenu des activités

- Intégrer un laboratoire de recherche pluridisciplinaire pour assurer des activités de recherche et de formation au sein d'une Ecole de la fonction publique accueillant en formation initiale et en formation continue l'ensemble des personnels pénitentiaires français.

- Elaborer des outils de recueil de données, de traitement, d'expérimentation et d'analyse adaptés au champ pénitentiaire en général et aux pratiques professionnelles de ce champ en particulier.
- Mener une recherche-action portant sur les programmes de prise en charge des personnes placées sous main de Justice.
- Travailler à la publication des résultats des recherches dans le respect et l'application du cahier des charges propre à chaque convention ou protocole.
- Inscrire les activités de recherche du laboratoire dans les réseaux français et internationaux des communautés scientifiques.
- Participer d'une manière générale aux programmes de formation et de valorisation scientifiques retenus par l'école.

Relations

- La Direction de l'Administration Pénitentiaire.
- Les services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.
- Les organismes de recherche, universités et laboratoires partenaires.
- Le réseau des Ecoles de service public.
- Les institutions françaises et internationales de formation aux métiers de la Justice et de l'insertion sociale.

Compétences requises

- Etre titulaire d'un doctorat spécialité Criminologie/Psychocriminologie.
- Avoir une expérience de recherche confirmée par des travaux et des publications scientifiques dans le champ pénitentiaire ou connexe.
- Avoir une bonne connaissance des outils et programmes de prise en charge des personnes placées sous main de Justice évalués à l'étranger.
- Maîtriser le protocole de recherche-action
- Maîtriser l'anglais.
- Être capable de concevoir et dispenser des enseignements disciplinaires et thématiques pour des publics en formation professionnelle.

Poste à pourvoir à partir du 17 novembre 2014

Date limite du dépôt des candidatures : le 30 septembre 2014 par courrier postal adressé à :

Monsieur Franck LELOUP,
 Directeur des ressources humaines,
 ENAP, 440 av. Michel Serres - CS 10028
 47916 Agen cedex 9

Téléphone : 05 53 98 90 53

Contact :

Paul MBANZOULOU, Directeur de la recherche et de la documentation.

Téléphone : 05 53 98 89 85

CATÉGORIES

- Sociologie (Catégorie principale)
- Sociétés > Sociologie > Criminologie

LIEUX

- École nationale d'administration pénitentiaire - 440 avenue Michel Serres
 Agen, France (47)

DATES

- mardi 30 septembre 2014

FICHIERS ATTACHÉS

- Recrutement EC Criminologie 24 07 2014.doc

Prix Herman Diederiks (candidature jusqu'au 15 octobre) :

The IAHCCJ and the Maison des Sciences de l'Homme announce the Herman Diederiks prize 2014 In honor of its founder and first president, the IAHCCJ has instituted an award for an original article, in the field of the history of crime and criminal justice broadly conceived, written by a scholar at the beginning of his or her academic career (normally someone who is working on a doctorate or who has completed a doctorate within two years of submitting of the paper to the journal). Within the fie...

[Read more...](#)

That's all folks ! /C'est tout pour cette fois ci...

FAQ :

**Pour ceux qui recevraient cette « Lettre aux amis... »
pour la première fois :**

**Q/ Comment et pourquoi suis-je destinataire de cette
Lettre ?**

**R/ Si vous ne l'avez pas demandé vous-même, il y a de
fortes chances que vous ayez été « balancé » par un/des
ami(s) : cherchez le(s)quel(s)... mais ne comptez pas sur
nous pour vous le dire !**

**Q/ Je ne suis pas un ami de la police ! (ton offusqué
voire scandalisé)**

**R/ et apparemment pas un ami de l'humour non plus !
Cette « *Lettre* » (dont le titre est inspiré de la
rubriques « Deux mots aux amis » d'un journal
libertaire du début du XX^e siècle) parfaitement
informelle et à fréquence irrégulière, a pour but de
diffuser les informations – publications de livres ou
d'articles, soutenances de thèses, colloques ou journées
d'études – en rapport avec l'histoire, la recherche, la
réflexion, les archives et sources... concernant peu ou
prou le domaine policier (gendarmerie comprise !), la
justice, le crime, le renseignement, la justice...**

Il n'est donc pas nécessaire d'aimer la police (ou la gendarmerie) pour en être destinataire : s'intéresser à l'histoire d'institutions qui jouent un tel rôle dans l'Histoire et occupent une place si délicate dans la démocratie, suffit...

⇒ Ceci dit si vous ne voulez plus figurer sur la liste des destinataires, rien de plus simple : répondez à ce courriel avec la mention « STOP ! »

en revanche si vous connaissez des gens susceptibles d'être intéressés par ces nouvelles, n'hésitez pas, soit à leur faire suivre ce courriel, soit à nous transmettre leurs adresses électroniques (voir 1.).

La Lettre existe depuis 2008.

Pour consulter les *Lettres des deux dernières années*, il suffit d'aller sur le site CRIMINOCORPUS en cliquant sur ce lien :

<http://criminocorpus.hypotheses.org/category/politeia-police-gendarmerie/lettres-aux-amis-de-la-police>

Pour les *Lettres* antérieures à 2011, il suffit de les demander par mél.

Dernier détail : le rédacteur de ce courriel ne saurait tout connaître de ce qui paraît et se fait dans ces domaines ... ce qui explique les éventuelles lacunes et absences ... La *Lettre* ne fonctionnerait pas sans « information » ! ... Bien évidemment et conformément à la déontologie policière l'anonymat des « correspondants » (toujours « honorables ») est une règle d'or ! Merci de me signaler parutions, colloques, etc... qui peuvent intéresser les « amis » et merci aux « amis » qui me font suivre les informations intéressantes...

jMb